

La propriétaire d'une maison louée assume l'expulsion menée *manu militari* cet été à l'encontre de ses locataires.

Elle est maintenant poursuivie pour vol avec effraction. Pourtant, elle « *assume tout : j'ai vidé la baraque !* ».

Propriétaire de la maison à Montlegun, louée aux époux Dard et à leurs deux enfants, au sein d'une SCI, Maria A. assume s'être rendue justice à elle-même en expulsant les locataires en usant de la manière forte, ne leur laissant plus rien.

*« J'ai tout mis sur le trottoir, les gens sont venus se servir, le bruit d'un vide grenier s'est vite répandu jusqu'aux quartiers voisins, quant aux voitures, elles sont chez des épavistes, dont la police a les numéros »*, explique sur un ton très calme la propriétaire. *« J'étais excédée, ce que j'ai fait, c'est innommable, c'est vrai qu'ils n'ont absolument plus rien. J'ai perdu la tête, mais je suis prête à affronter la justice »*, poursuit-elle.

Une audience visant l'expulsion de la famille était prévue en juin pour impayés, alors pourquoi ne pas avoir attendu cette date, si elle pensait être dans son droit ?

Source :

– Lindependant.fr, Christophe Barreau, 22/07/2022, « Maison d'une famille vidée à Carcassonne pendant leurs vacances : « J'ai tout mis sur le trottoir, c'est innommable, mais j'assume », explique la propriétaire »